

Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 5 (1856-1858)
Heft: 41

Artikel: Note sur le cône de déjection du Boiron (Morges)
Autor: Morlot
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284118>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pinus halepensis.	Medicago arborea.
<i>Arbustes.</i>	Cistus villosus.
Juniperus communis.	» monspelliensis.
» phoenicea.	Erica arborea.
» macrocarpa.	<i>Plantes grimpantes.</i>
Phyllirea lata.	Clematis vitalba.
» media.	Smilax aspera.
» angustifolia.	Smilax mauritanica.
Olea europæa.	Pisum biflorum.
Rhamnus alaternus.	—
Paliurus aculeatus.	On peut citer encore :
Pistacia lentiscus.	Pteris aquilina.
» vera.	Salvia clandestina.
Myrtus communis.	Allium triquetrum.
Laurus nobilis.	Spartium junceum.
Arbutus unedo.	Calicotome spinosa.
Tamarix africana.	Iris pseudo-acorus.
Buxus sempervirens.	Ranunculus tripartita.
Daphne cnidium.	» fluviatilis.
Crataegus monogyna.	» aquatilis.
Ulex europæus.	Cyclamen vernalis.
Coronilla Emerus.	Arisarum vulgare.

NOTE SUR LE CÔNE DE DÉJECTION DU BOIRON (MORGES).

Par M. Morlot, ingénieur et professeur.

(Séance du 3 juin 1857.)

Une tranchée du chemin de fer entre Morges et St. Prex coupe le cône de déjection torrentiel diluvien du Boiron. Ce cône, incliné de 2°, se termine en berge ou terrasse du côté du lac, avec toute la régularité ordinaire de ces dépôts. Le fond, ou l'avancement de la tranchée, sous le chemin vicinal montant à Tolochenaz, rive gauche du Boiron, fournit une coupe très-nette et expose supérieurement la composition intérieure du cône, suivant la direction de sa plus forte pente. Le nivellement du chemin de fer rapporté au limnimètre de Morges a déterminé la hauteur du chemin de Tolochenaz, soit du sommet du centre de la tranchée sur ce point. Cette hauteur est de 404,30 mètres au-dessus de la mer. A 4,2 mètres plus bas on remarque la ligne de jonction entre les couches supérieures torrentielles, parallèles à la surface du cône et disposées au-dessus de l'ancien niveau du lac, et les couches lacustres déposées en talus d'éboulement sous l'ancien niveau du lac, ainsi que cela résulte de leur forte inclinaison. Cette ligne de jonction est horizontale et sa hauteur de 400,1 mètres au-dessus de la mer, soit de 25,1 mètres

ou 83,6 pieds au-dessus du niveau actuel du lac fournit la détermination exacte de la hauteur du lac à l'époque diluvienne, lorsque le cône traversé par le chemin de fer était en voie de formation. Dans le fond de la tranchée on voit les couches du cône diluvien reposer sur le terrain erratique, formé de limon glaciaire, jaune à la partie supérieure et bleu-gris à un ou deux pieds de profondeur. Notons que le chemin de fer, au point où il est traversé par le chemin de Tolochenaz sera établi à 394,33 mètres au-dessus du niveau de la mer.

La gravière, qui se trouve dans la berge du cône dominant la grande route de Genève, au pont de celle-ci sur le Boiron (rive gauche), présente aussi, quoique moins distinctement, la ligne de jonction entre les dépôts torrentiels et les dépôts sous-lacustres. C'est dans les couches inclinées de ces derniers, à trois ou quatre pieds seulement sous l'ancien niveau du lac, qu'a été trouvée la belle molaire d'éléphant mentionnée dans le *Bulletin* du 29 juin 1853, page 255. C'est aussi au même niveau à peu près et dans les mêmes circonstances de gisement qu'on vient de trouver, en creusant la tranchée du chemin de fer, tout près du chemin de Tolochenaz, la grande défense d'éléphant, mentionnée plus loin par M. Delaharpe.

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LA CHLOROPHYLLE.

Par M. **J.-B. Schnetzler**, professeur à Vevey.

(Séance du 17 juin 1857.)

La Chlorophylle, quoiqu'elle soit une des matières les plus répandues du règne végétal, n'est pas encore parfaitement connue. Les chimistes ne sont pas d'accord sur sa composition et les physiologistes ignorent le rôle qu'elle joue dans la vie de la plante. Je suis bien loin de vouloir combler cette double lacune; je ne désire qu'apporter quelques matériaux. Il y a deux ans qu'en faisant des essais analytiques sur la chlorophylle, j'y constatai la présence du fer. L'année passée j'ai repris ces essais avec plus de soin et je suis arrivé au même résultat. J'ai appris depuis que M. le docteur Verdeil a également trouvé du fer dans la chlorophylle. Je me borne ici à indiquer ces faits, me réservant d'y revenir à une autre occasion. Je ferai cependant observer que la présence du fer dans la matière colorante verte des plantes nous fait mieux comprendre l'action des sels solubles de fer, par exemple du sulfate de protoxide de fer, sur les plantes affectées de cette altération un peu vaguement désignée sous le nom de Chlorose végétale. J'ai vu bien souvent des plantes aux feuilles pâles, flasques, reprendre une belle coloration verte et une nouvelle vigueur de végétation, soit en les arrosant avec une solution très-étendue de vitriol vert, soit en mé-